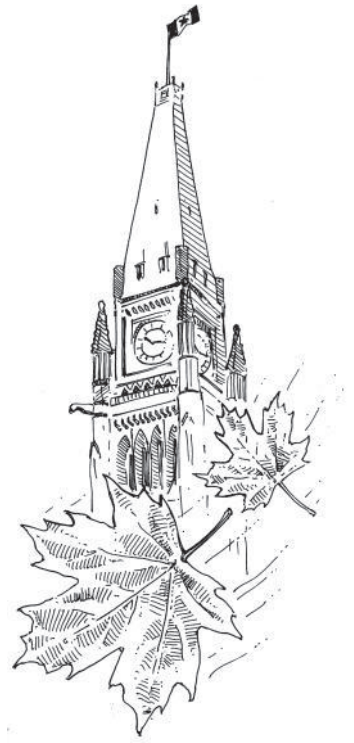




## Dennis Bevington Député, Western Arctic

4908, 49<sup>e</sup> rue  
C.P. 1986  
Yellowknife, TNO X1A 2P5  
Tél : 867-873-6995  
Email: [bevind@parl.gc.ca](mailto:bevind@parl.gc.ca)

Télec : 867-920-4233  
[www.dennisbevington.ca](http://www.dennisbevington.ca)



Été 2010

Chers commettants,

Le Parlement va reprendre ses activités le 17 septembre. J'ai bon espoir que la session sera plus productive et permettra de traiter des enjeux qui préoccupent vraiment les Canadiens. Il y a eu beaucoup d'incertitude économique dans le monde cet été et la fragile reprise de l'économie canadienne a montré quelques signes de faiblesse.

Le G8 et le G20, qui ont fait converger vers Toronto les grands chefs d'État du monde, ont coûté cher, ont été très controversés et n'ont pas donné grand-chose. Le programme du gouvernement Harper, qui vise la réduction massive de l'endettement mondial, s'est heurté à la dure réalité du besoin dans lequel sont les économies du monde d'une intervention publique soutenue.

Dans les TNO aussi, l'économie a été touchée par la récession. Les propriétaires de PME des secteurs du tourisme, du transport et des services nous disent que les affaires ne vont pas très bien. Or, nous avons besoin de ces entreprises pour faire marcher notre économie. Votre soutien à cet égard pourrait faire toute la différence.

Avec l'hiver qui s'en vient, il faut penser à investir dans le système de chauffage de sa maison. Le gouvernement des TNO offre de bons programmes incitatifs dans ce domaine. Je continue de faire pression sur le fédéral pour qu'il en fasse autant. Le gouvernement conservateur n'a pas encore bougé à cet égard.

Les bureaux de votre député à Yellowknife et à Ottawa sont à votre disposition pour tout ce qui a trait aux compétences fédérales, des impôts à l'immigration. Communiquez avec nous au numéro sans frais 1-800-661-0802 ou par courriel à [bevind@parl.gc.ca](mailto:bevind@parl.gc.ca) et nous vous rappellerons le plus tôt possible.

J'aime toujours connaître votre opinion sur les projets de loi actuellement à l'étude. C'est notre façon de savoir quels enjeux nationaux intéressent le plus les gens du Nord, ce qui nous permet de mieux orienter nos interventions en Chambre.

Passez un bel automne,

Dennis

### Sommaire :

Projet de loi C-530  
Loi modifiant la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest (limites d'emprunt)...p.1

Office national de l'énergie...p.3

Changements climatiques ...p.3

Aliments-poste...p.4



Dennis et son petit-fils Jonah ont pris part au traditionnel défilé de la Fête du Canada à Yellowknife.

Photo Josh Campbell

## Mon projet de loi C-530

Au nombre des difficultés qui empêchent les Territoires du Nord-Ouest de bâtir un Nord plus prospère, il faut signaler les restrictions qu'impose Ottawa.

Contrairement à ce qui se passe dans les provinces, le gouvernement fédéral continue d'exercer un contrôle absolu sur certains secteurs clés, notamment celui des ressources naturelles, et impose des restrictions qui entravent les possibilités du gouvernement des TNO d'agir de manière à améliorer les conditions de vie dans le Nord.

Il y a par exemple des restrictions sur les emprunts que le gouvernement des TNO peut faire. Pour l'instant, le montant est fixé par Ottawa et n'augmente que si les TNO réclament et supplient assez longtemps. Pire, Ottawa a le pouvoir de réduire la limite d'emprunt sans consulter les TNO et sans tenir compte de leurs objections.

(suite page 2)



## Mon projet de loi C-530 (suite de la page 1)

Cette forme de contrôle est un vestige de l'époque coloniale. Elle a peut-être déjà été nécessaire dans les premiers temps de l'administration territoriale, alors que les bureaucrates d'Ottawa contrôlaient tout. Mais maintenant que les gens du Nord ont pris en main la gestion des TNO, ils ont montré leur capacité de bien planifier et de bien administrer les budgets. Ottawa n'a plus besoin aujourd'hui d'exercer encore et toujours ces contrôles paternalistes.

Bon nombre de projets, qui seraient à l'avantage des gens du Nord et qui à long terme auraient des retombées très rentables pour les TNO, n'arrivent pas à démarrer parce que le gouvernement des TNO est dans l'impossibilité d'investir dans ces domaines. C'est le cas du projet d'agrandissement de la centrale électrique de Talston, qui devra être confié à des entreprises du Sud car le gouvernement des TNO ne peut pas mobiliser l'argent nécessaire. Ce qui veut dire que les sociétés du Sud, et non les gens du Nord, finiront par être propriétaires de la ressource.

Dans un effort pour mettre un terme au contrôle colonial d'Ottawa, j'ai déposé à la Chambre des communes, le 10 juin dernier, le projet de loi C-530 qui vise à modifier la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest* de manière à autoriser une marge d'emprunt correspondant à 70 % des recettes estimatives, y compris celles qui proviennent d'autres paliers de gouvernement.

Pour l'exercice 2010-2011, les recettes estimatives des TNO s'établissent à 1,357 milliards de dollars. La limite d'emprunt actuelle est fixée par le gouvernement fédéral à 500 millions de dollars. Mon projet de loi la porterait à 950 millions, et elle augmenterait automatiquement au même rythme que les recettes du gouvernement des TNO.

Mon projet de loi veut donner au gouvernement des TNO un outil vital lui permettant d'investir dans des infrastructures essentielles au développement du Nord, et de construire un territoire meilleur et plus prospère au bénéfice de tous.

Dans mes visites aux collectivités, j'ai notamment assisté à la 6e assemblée annuelle des Tlicho, à Gameti (autrefois nommé Rae Lakes), du 6 au 9 juillet.



Au cours d'une pause, pendant l'Assemblée annuelle des Tlicho, Dennis renoue avec un vieil ami Charlie Ekendi, et l'ancien Narcisse Bishop, à Gameti.

Photo by Josh Campbell



En juin, une cérémonie de changement de commandement à la Force opérationnelle interarmée du Nord a eu lieu à Yellowknife. Dennis a eu la chance de rencontrer l'adjudant Doug Powder du 1er Groupe de patrouille des Rangers canadiens et les Rangers Juniors de Fort Providence (ci-bas).

Photos Heather Oliver



Plus bas, de gauche à droite : le chef Charlie Football, de Wekweeti; le grand chef des Tlicho, Joe Rabesca; Dennis, le chef Alfonz Nitsiza, de Whati; le chef Clifford Daniels, de Behchoko; et le chef Edward Chocolate de Gameti.

Photo by Josh Campbell

## L'Office national de l'énergie et la réglementation

La population du Nord suit avec horreur le déroulement de la catastrophe pétrolière dans le Golfe du Mexique, depuis l'explosion de la plate-forme de forage Deep Horizon de BP, car des sociétés pétrolières, dont BP, font des projets de forage dans la mer de Beaufort, pour un proche avenir. Voilà pourquoi l'Office national de l'énergie (ONE) procède actuellement à un examen de la réglementation relative aux forages en mer dans l'Arctique.

Comme je suis votre représentant au palier fédéral, je me suis inscrit auprès de l'ONE afin de prendre part à ces audiences. Mon rôle sera de faire valoir les préoccupations des gens du Nord .

Ici, dans le Nord, il faut un équilibre entre le développement économique par l'exploitation des ressources naturelles et la protection d'un environnement fragile. Si une plate-forme de forage explosait dans la mer de Beaufort, la catastrophe serait bien pire que celle du Golfe du Mexique.

Je tiens surtout à ce qu'on évalue la pénurie, dans le Nord et au Canada, de matériel de retenue et de récupération du pétrole et de nettoyage des côtes. Dans le Golfe du Mexique, on a déployé plus de 1400 km d'estacades de retenue. Le Canada n'en possède en tout que 6 km.

Je m'inquiète aussi du fait que les sociétés pétrolières demandent à être exemptées de l'obligation de creuser des puits de dérivation. Un puits de dérivation est un second puits conçu pour rejoindre le puits principal en un point d'intersection. En cas d'explosion, le puits de dérivation sert à boucher le puits principal, ce qui met fin à la fuite de pétrole. Bien qu'il existe d'autres moyens de stopper une fuite, les puits de dérivation sont la seule méthode efficace à 100 pour cent.

Dans le Golfe du Mexique, BP n'avait pas de puits de dérivation au moment de l'explosion. Et la construction d'un tel puits peut prendre des mois au cours desquels, comme on peut le voir, des quantités massives de pétrole continuent de se déverser dans les eaux.

Ce printemps, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité un projet de loi du NPD invitant le gouvernement Harper à examiner et réviser les lois, règlements et politiques publiques se rapportant au développement des sources de pétrole et de gaz non conventionnelles, notamment les sables bitumineux, les forages en eaux très profondes et les gaz de schiste, et à le faire de manière transparente, au moyen d'une consultation aussi vaste que possible. Malheureusement, le gouvernement Harper ne s'est jusqu'à présent engagé qu'à procéder à un examen restreint et insuffisant confié à l'ONE.

Lors d'une conférence de presse, le 6 juillet, le chef du NPD, Jack Layton, a dit : « Le déversement de BP dans le golfe du Mexique est un sérieux avertissement nous rappelant qu'il faut réexaminer toutes les règles et pratiques pour garantir qu'elles deviennent les plus modernes et à jour du monde. Nous devons protéger les travailleurs, l'environnement et les collectivités affectées. C'est ce que le Parlement a demandé et c'est ce qui devrait se produire. »

Transports Canada est l'instance fédérale ultimement responsable des plans d'urgence en cas de déversement de pétrole. Dans mon rôle de porte-parole du NPD en matière de transports, je fais pression pour que le Comité permanent des transports de la Chambre des communes fasse à un examen de notre capacité nationale de réagir à un grave accident pétrolier.

Mes collègues néo-démocrates et moi-même allons continuer de faire pression pour qu'un examen plus approfondi soit réalisé. En attendant, je me propose de faire part de vos préoccupations à l'ONE, dans le cadre de son examen des forages en mer dans l'Arctique. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, par écrit à mon bureau ou à mon adresse de courriel : [bevind@parl.gc.ca](mailto:bevind@parl.gc.ca)



De bons moments passés en compagnie de Jack et Ruth Van Pelt au pique-nique communautaire de Pine Lake .

Photo Joan Bevington

Enveloppe  
préaffranchie

Dennis Bevington  
Depute, Western Arctic  
Chambre des communes  
Ottawa ON K1A 0A6

## Le programme Aliments-poste devient Nutrition Canada Nord

Le ministère canadien des Affaires indiennes et du Nord a terminé ce printemps son examen du programme Aliments-poste. Le gouvernement a conclu que ce programme de livraison d'aliments, confié exclusivement à Postes Canada, n'était « pas économiquement viable », ne rapportant que 60 millions de dollars, et que sa conception, vieille de 40 ans, ne répondait plus aux besoins des gens du Nord ayant besoin d'aliments nutritifs.

Dennis Bevington et Niki Ashton, respectivement députés de Western Arctic et de Churchill, de même que quelques leaders autochtones, ont réussi à obtenir des changements pouvant aider les populations qui vivent dans des régions nordiques éloignées.

Le sous-ministre adjoint d'AINC, M. Patrick Borbey, décrit les changements apportés au nouveau programme Nutrition Canada Nord : « Les détaillants du Nord et les fournisseurs du Sud établiront leurs propres chaînes d'approvisionnement en vue d'expédier les articles admissibles vers les collectivités admissibles, selon leurs propres modalités, et paieront le plein tarif d'expédition qu'ils auront négocié avec le transporteur aérien. Les détaillants du Nord et les fournisseurs du Sud réclameront ensuite la subvention auprès du ministère pour les articles admissibles envoyés par avion, selon le taux par kilogramme fixé pour chaque collectivité ».

Les petits détaillants du Nord ont reçu l'assurance qu'ils pourront continuer d'avoir accès aux aliments subventionnés tout en ayant la possibilité de commander des aliments admissibles auprès de fournisseurs du Sud enregistrés pour les besoins du programme, et qui pourront réclamer la subvention auprès d'AINC, selon l'accord qu'ils auront conclu avec le ministère. Les commandes personnelles faites pour des particuliers seront maintenues afin de conserver une mesure de concurrence avec les détaillants du Nord et donner aux consommateurs la possibilité de répondre à des besoins alimentaires précis. Les aliments à faible valeur nutritive seront retranchés du programme à compter d'octobre 2010. Un conseil sera créé qui fera la promotion d'une alimentation nutritive dans le Nord.

L'an dernier, 16 collectivités des TNO ont bénéficié du programme Aliments-Poste. Selon les données compilées l'an dernier par IANC, les TNO recevaient 5 % des livraisons d'aliments et 3 % des subventions.

**Allez voir mon site Web :**  
**[www.dennisbevington.ca](http://www.dennisbevington.ca)**

## Les néo-démocrates font adopter une loi environnementale

La *Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques* du NPD a été adoptée par la Chambre des communes en mai. Il s'agit du tout premier texte de loi national portant sur les changements climatiques, et il a pour but de rendre le gouvernement responsable devant la population canadienne des actions prises pour atteindre les objectifs concrets et scientifiques de réduction des gaz à effets de serre.

Il donne aux Canadiens accès à l'information environnementale dont ils ont besoin pour que leurs collectivités restent vertes.

Plus de 130 pays ont une loi semblable, mais notre gouvernement fédéral tire de l'arrière.

Cette loi s'inscrit dans le sillage d'une grande victoire dans la lutte contre le réchauffement climatique.

**Les néo-démocrates savent que le temps d'agir est arrivé. Si nous n'agissons pas de manière vigoureuse contre les changements climatiques, il pourrait en résulter de graves conséquences pour les prochaines générations.**



Peter Nogasak et Dennis sur la nouvelle route en construction entre Tuktoyaktuk et Inuvik.

Photo by Joan Bevington

Faites-nous part de vos commentaires :
